

Baccalauréat professionnel

Technicien Menuisier Agenceur

Formation : 2 ans

Admission après une seconde Famille des Métiers AMA ou un CAP de la filière bois.

Horaires hebdomadaires au lycée :

- ▶ Enseignement Professionnel: 13h00
- ▶ Enseignement Général: 14h00
- ▶ Formation en entreprise : 16 semaines

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...

Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise.

Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement.

Il encadre une équipe d'ouvriers et de compagnons professionnels et gère le suivi de la réalisation du chantier.

Les diplômés s'insèrent dans les PME qui fabriquent et installent des menuiseries pour l'habitat individuel et collectif.

Après le Bac Pro

- ▶ Insertion dans le milieu professionnel
- ▶ Architecture BTP
- ▶ Brevet de Technicien Supérieur : en initial ou en apprentissage au Lycée Diderot en lien avec le GRETA CFA de MARSEILLE.
 - ▶ Enveloppe du Bâtiment
 - ▶ Bâtiment
- ▶ BTS ERA